ANTHROPOLOGIE * XIX/2 * 1981

ALAIN TUFFREAU

L'ACHEULÉEN DANS LA FRANCE SEPTENTRIONALE

ABSTRACT. — Acheulean in North France.

After a review of the conceptions in the classical country of Somme, the features of the chronostratigraphy and of the paleoecology are described.

Recent excavations in Northern France (Artois, Somme Valley) and studies concerning old collections permit to revise the conceptions about the Acheulean.

The term "Acheulean" sensu stricto *must be used to describe the industries of the Middle terrace of the Somme Valley and the similar. Some assemblages contain the first known Levallois flakes. The flake-tools begin to be varied. The handaxes are always numerous. This Acheulean belongs to the end of the Lower Palaeolithic. It is preceded by older Acheulean industries (High terrace of the Somme Valley) which are not very well known. The classical assemblage of Abbeville can not be described on a typological point of view. The "Abbevillian" belongs perhaps to an early phasis of the Acheulean.*

After the Acheulean of the Middle terrace of the Somme Valley there appear different industries, all of Levalloisian facies. They belong to the Middle Palaeolithic which comes long before the Eemian in Northern France. This ancient phasis of the Middle Palaeolithic includes the following groups. Epi-Acheulean: industries with few handaxes of Acheulean type and varied flake-tools with typological variations. Upper Acheulean: industries with numerous handaxes, only known by old collections. Certain Mousterian industries (Biache, Champvoisy) are contemporaneous with this late phasis of Acheulean before the Upper Pleistocene.

RÉSUMÉ. — Les fondements chronostratigraphiques et le cadre palécologique sont présentés après un examen des conceptions concernant la région classique de la Somme.

Des fouilles récentes menées dans la France septentrionale (Artois, vallée de la Somme) et une étude des collections anciennes permettent de réviser les conceptions concernant l'Acheuléen.

Le terme „Acheuléen" sensu tricto *doit être réservé pour décrire les industries de la moyenne terrasse de la vallée de la Somme et des formations d'âge comparable. Certaines séries comprennent les premiers éclats levallois connus. L'outillage sur éclat commence à être varié mais les bifaces sont encore nombreux. Cet Acheuléen marque, dans le région, la fin du Paléolithique inférieur. Il est précédé par des industries acheuléennes plus anciennes (haute terrasse de la vallée de la Somme) qui sont mal connues. Il est impossible de définir typologiquement le classique „Abbevillien" qui appartient peut-être à une phase ancienne de l'Acheuléen.*

A l'Acheuléen de la moyenne terrasse de la Somme succèdent différentes industries, toutes de faciès levalloisien. Elles appartiennent au stade du Paléolithique moyen qui, dans la France septentrionale, apparait bien avant l'Eémien (dernier interglaciaire). Cette phase ancienne du Paléolithique moyen comprend les groupes suivants. Epi-Acheuléen: industries à rares bifaces, à l'outillage sur éclat diversifié, avec des variations dans la répartition typologique, Acheuléen supérieur: il diffère des précèdentes par un fort pourcentage en bifaces mais n'est connu que par des collections anciennes. Des industries moustériennes (Biache-Saint-Vaast, Champvoisy . . .) sont contemporaines de cette phase tardive de l'Acheuléen qui se situe à la fin du Pléistocène moyen.

I. — HISTORIQUE ET CONCEPTIONS

La France septentrionale, qui correspond aux régions situées au Nord de la Seine (Picardie, Nord de la France), présente un intérêt particulier pour la connaissance de l'Acheuléen en Europe en raison des fouilles qui y sont actuellement menées et de l'historique des recherches concernant l'Acheuléen.

Le terme „Acheuléen" fut créé par G. de Mortillet (1872) pour désigner les découvertes d'artefacts en silex, des bifaces, effectuées dans les alluvions de la moyenne terrasse de la Somme à Saint-Acheul, faubourg d'Amiens, signalées par le Dr Rigollot dès 1854. Par la suite, G. de Mortillet proposa de désigner ces industries sous le nom de „Chelléen" (du nom de Chelles dans la vallée de la Marne) car la position stratigraphique des trouvailles de Saint-Acheul fut suspectée. Le terme „Acheuléen" ne s'appliquait plus alors qu'aux industries comprises entre le „Chelléen" et le „Moustérien".

La première classification reposant sur un cadre stratigraphique rigoureux est celle de V. Commont (1909, 1912). La plus ancienne industrie de Saint-Acheul était le „Pré-Chelléen", conservé dans des alluvions que V. Commont classait dans une haute terrasse ou présent à l'état remanié dans le cailloutis de la moyenne terrasse. Le Pré-Chelléen comprenait des bifaces grossiers à talon épais associés à quelques frustes outils sur éclat. Le „Chelléen", conservé dans les alluvions désormais célèbres de la moyenne terrasse de Saint-Acheul se caractérisait par des bifaces à talon épais avec une prédominance des formes allongées (ficrons, lancéolés) et par un outillage sur éclat assez varié. V. Commont réservait le terme „Acheuléen" pour désigner les industries de la couverture de loess anciens (antérieurs au Dernier Glaciaire) reposant sur la moyenne terrasse de la Somme. Il distinguait un „Acheuléen inférieur" comprenant de nombreux bifaces ovalaires et des limandes (partie inférieure des loess anciens; niveau supérieur de la rue Cagny à Saint-Acheul) et un „Acheuléen supérieur" à bifaces lancéolés dominants (partie supérieure des loess antéweichséliens). Toutefois, la différenciation typologique entre Chelléen et Acheuléen inférieur était parfois confuse.

H. Breuil, qui utilisa les travaux de V. Commont pour établir sa classification du Paléolithique inférieur, supprima le Chelléen dont les industries furent de nouveau intégrées à l'Acheuléen. Le Pré-Chelléen, au sens de V. Commont, devint l'Abbevillien. L'Acheuléen de Breuil était divisé en deux cycles (ancien et récent) couvrant sept stades dont les différenciations reposaient essentiellement sur des considérations stratigraphiques. La description la plus complète en fut donnée après la seconde guerre mondiale (H. Breuil et H. Kelley, 1954). Acheuléen I: partie supérieure des dépôts de la haute terrasse de la Somme et, à l'état remanié, dans les cailloutis de la moyenne et de la basse terrasse; Acheuléen II: base des alluvions de la moyenne terrasse, nombreuses limandes, développement des bifaces lancéolés. Acheuléen III: sommet du cailloutis de la moyenne terrasse, multiplication des formes allongées de bifaces, comme dans l'„Atelier" de Cagny-la-Garenne. Acheuléen IV: sables roux recouvrant la moyenne terrasse, niveau de l'Atelier Commont; Acheuléen V: industries contenues dans les cailloutis des limons anciens. Acheuléen VI et VII: base et sommet du „limon fendillé" (sol interglaciaire éémien).

Cette classification présentait le défaut majeur de sous-entendre une évolution linéaire de l'Acheuléen alors qu'elle ne correspondait qu'à la position stratigraphique des industries qui pouvaient être regroupées sous la même étiquette même si elles différaient typologiquement. C'est ainsi que l'Acheuléen IV de la carrière Bultel-Tellier à Saint-Acheul comprend des bifaces de formes variées, dont de nombreux types allongés, alors que celui de la rue de Cagny se caractérise par une prépondérance presque exclusive des limandes.

F. Bordes (1950a, 1954, 1968) retint quatre phases: Acheuléen ancien (I et II de Breuil), moyen (III et IV) subdivisé en un Acheuléen moyen primitif (III) et en un Acheuléen moyen évolué (IV), Acheuléen supérieur (V) et Acheuléen final (VI et VII) qui, lorsqu'il est conservé à la base des loess du Dernier Glaciaire, est dénommé „Micoquien". F. Bordes établit que l'Acheuléen supérieur des régions loessiques pouvait posséder un débitage levallois, qui peut être présent dès l'Acheuléen moyen primitif (Cagny-la-Garenne). Il fut ainsi amené à supprimer le Levalloisien de Breuil.

F. Bourdier (1967, 1969) eut tendance à réserver le terme „Acheuléen" aux industries de la moyenne terrasse, celle de l'Atelier Commont étant individualisée sous l'appelation de „Commontien". Il maintint également l'individualité du Levalloisien qui serait conservé notamment dans la basse terrasse d'Argoeuves, attribuée au Riss.

Les fouilles récemment menées (Bapaume, Etaples, Biache-Saint-Vaast, Cagny-Cimetière) et l'étude des anciennes collections, en grande partie inédites, de la vallée de la Somme nous ont amené à reposer le problème de la différenciation entre Paléolithique inférieur et Paléolithique moyen (A. Tuffreau, 1979) et à réserver le terme „Acheuléen" aux industries de la moyenne terrasse du bassin de la Somme et à celles qui leur sont typologiquement comparables. Cet Acheuléen *sensu stricto*, qui correspond à l'Acheuléen moyen de F. Bordes, se caractérise par un outillage biface, abondant, de bonne qualité, et un outillage sur éclat déjà diversifié mais qu'il est difficile de classer selon des normes typologiques trop rigoureuses. Cet Acheuléen, qui dans la France septentrionale marque la fin du Paléolithique inférieur, possède parfois quelques éclats levallois (Cagny-la Garenne, Cagny-Cimetière) mais ils demeurent rares et, le plus souvent, sont absents. Les industries de cet Acheuléen se différencient par leur mode de débitage, la composition typologique de l'outillage biface et de l'outillage sur éclat.

Les industries postérieures, contenues dans les cailloutis des loess antéweichséliens ou dans les formations fluviatiles des basses terrasses, ont un outillage sur éclat très abondant et typologiquement évolué, qui ne se différencie pas de celui des industries du Début du Dernier Glaciaire. Elles présentent un net faciès levalloisien et appartiennent déjà au Paléolithique moyen. Les bifaces, de type acheuléen, sont très rares dans les séries qui proviennent de fouilles. Ces industries peuvent être classées dans un Epi-Acheuléen. L'appelation „Acheuléen supérieur" devrait être réservée à des industries saaliennes à bifaces assez bien représentés mais aucune série de ce type provenant de fouilles n'est connue. Les industries contemporaines sans bifaces (Biache-Saint-Vaast, par exemple; A. Tuffreau et al., 1977, 1978) appartiennent déjà au complexe moustérien.

Les industries plus anciennes que celles de la moyenne terrasse de la Somme sont mal connues et le problème de leur rapport avec l'Abbevillien de Breuil doit être posé. Elles peuvent être qualifiées d'„Acheuléen inférieur".

Ces conceptions nouvelles concernant les industries acheuléennes de la France septentrionale ne doivent pas être considérées comme définitives. Elles résultent des premières réflexions nées de l'examen des collections anciennes et de recherches menées sur le terrain depuis une dizaine d'années. Elles sont appelées a être complétées avec l'étude du matériel des fouilles en cours ou à venir.

II. — LE CADRE CHRONOSTRATIGRAPHIQUE ET PALÉCOLOGIQUE

A. LES DONNÉES STRATIGRAPHIQUES

I. La haute terrasse du bassin de la Somme

La plupart des formations fluviatiles de Saint-Acheul (carrière Leclercq de la rue de Boves), attribuées par V. Commont (1909) à une haute terrasse, appartiennent en fait au complexe de la moyenne terrasse. Les altitudes des cailloutis de ces formations sont en effet très proches de celles de la classique carrière Bultel-Tellier. Des lambeaux d'une haute terrasse sont par contre présents à Montières. La présence d'une haute terrasse est également attestée dans la basse vallée de la Somme à Mareuil,

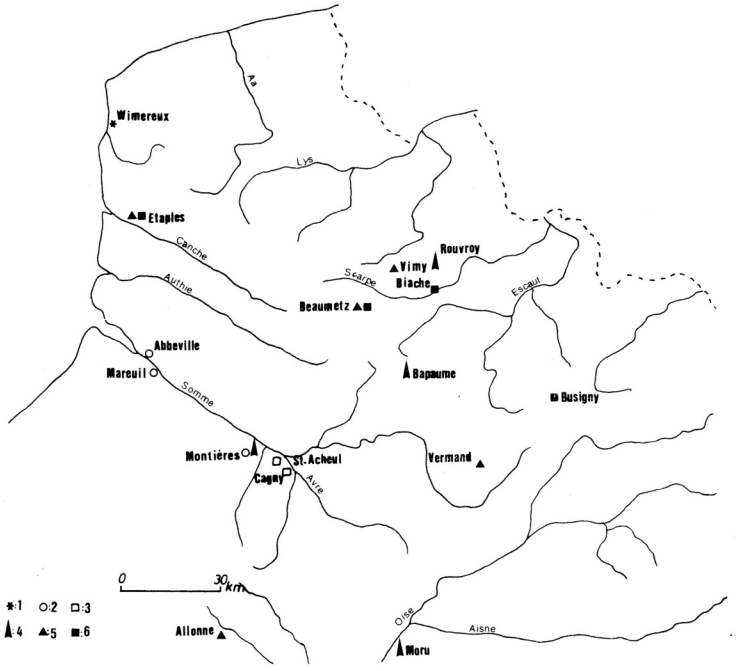

FIG. 1. *Carte des gisements paléolithiques du Pléistocène moyen de la France septentrionale. 1. industrie archaïque. 2: Acheuléen inférieur. 3: Acheuléen. 4: Epi-Acheuléen. 5: Acheuléen supérieur. 6: industries sans bifaces, de faciès levalloisien, d'âge antéweichsélien.*

et à Abbeville, notamment. Les industries de ces formations fluviatiles sont nettement antérieures à celles du complexe de la moyenne terrasse.

2. Le complexe de la moyenne terrasse de la Somme

L'Acheuléen *sensu stricto* (Acheuléen moyen de F. Bordes) provient des formations fluviatiles de la moyenne terrasse de la Somme et de ses affluents ou de la partie inférieure de la couverture de loess antéweichséliens. Il est conservé dans le cailloutis de la moyenne terrasse (Cagny-la-Garenne, Cagny-Cimetière, rue de Boves à Saint-Acheul, Montières, Mautort) qui doit comprendre plusieurs nappes alluviales. Les industries acheuléennes peuvent aussi provenir de sables fluviatiles recouvrant le cailloutis (Cagny-Cimetière, niveau moyen de la rue de Cagny à Saint-Acheul).

3. Les basses terrasses de la France septentrionale

Les formations fluviatiles, habituellement classées dans les basses terrasses, ont souvent livré des industries acheuléennes. Il peut s'agir d'un Acheuléen remanié, provenant d'alluvions plus anciennes et conservées dans le cailloutis grossier de la terrasse ou d'industries de type Epi-Acheuléen mises au jour dans les formations fines, sableuses à tuffacées (Montières, terrasse de 10 m, par exemple).

Dans les vallées de l'Aisne (E. Patte, 1937, M. Boureux, 1972) et de l'Oise (E. Patte, 1967); les nappes alluviales ont souvent livré des industries lithiques mais il s'agit, le plus souvent, de pièces isolées dont la provenance stratigraphique est mal connue.

4. Les loess

Le cailloutis des loess antéweichhéliens renferment souvent des industries acheuléennes. Il s'agit, pour la plupart, de trouvailles anciennes qui ne proviennent pas de fouilles. Les séries lithiques ont été enriches en „belles pièces", en bifaces notamment, par les conditions de ramassage. Les recherches récentes montrent que des industries de type épi-Acheuléen proviennent du cailloutis sus-jacent au dernier loess ancien, ravinant un paléosol de type interglaciaire (Bapaume: A. Tuffreau, 1976a). Une industrie à nombreux bifaces de type acheuléen supérieur est connue à Vimy, à la base de la séquence des loess anciens (J. Sommé et A. Tuffreau, 1976; A. Tuffreau, 1976b).

La partie inférieure de la couverture loessique reposant sur la moyenne terrasse du bassin de la Somme a livré en plusieurs endroits d'importantes séries lithiques de type acheuléen (niveau supérieur de la rue de Cagny à Saint-Acheul; Atelier Commont à Saint-Acheul; carrière de l'Epinette à Cagny; niveaux G de Cagny-Cimetière).

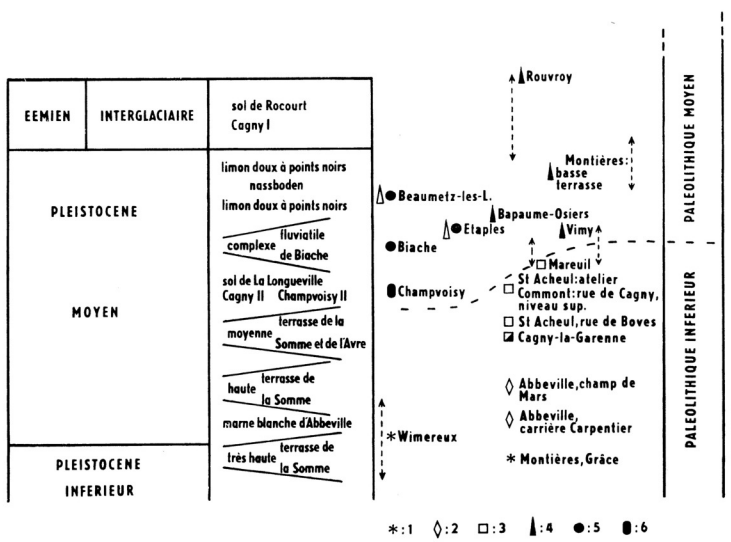

FIG. 2. *Tableau chronostratigraphique des principales industries du Pléistocène moyen de la France septentrionale. 1: industrie archaïque. 2. „Abbevillien" et Acheuléen inférieur. 3. Acheuléen. 4: Acheuléen supérieur et Epi-Acheuléen. 5 et 6: industries de faciès levalloisien sans bifaces. Les symboles noirs concernent les industries à débitage levallois.*

B. LES FONDEMENTS CHRONOSTRATIGRAPHIQUES

Les séries lithiques de type Paléolithique moyen appartenant à l'Epi-Acheuléen ou à l'Acheuléen supérieur, provenant des couvertures loessiques sont d'âge Pléistocène moyen. Si l'on exclut le Moustérien de tradition acheuléenne (MTA), aucune série appartenant à un quelconque type d'Acheuléen n'est connu à la base des limons weichséliens si ce n'est lorsqu'ils reposent, selon un hiatus sédimentaire, sur des loess beaucoup plus anciens, ou directement sur le substrat, comme c'est le cas à Rouvroy. Une révision de la stratigraphie d'Allonne (J. Sommé et A. Tuffreau, inédit) a montré que le cailloutis à industrie attribuée à un Micoquien d'âge würmien (F. Bordes et P. Fitte, 1949) est recouvert par un paléosol de type interglaciaire en place.

La chronostratigraphie des loess antéweichséliens est moins bien connue que celle des loess du Dernier Glaciaire (J. Sommé, 1976). Il est donc difficile de préciser l'âge des différentes séries de l'Epi-Acheuléen et de l'Acheuléen supérieur.

L'Epi-Acheuléen des basses terrasses est également d'âge antérieur au dernier interglaciaire. Le complexe fluviatile des basses terrasses de la vallée de la Somme est recouvert par un paléosol de type interglaciaire (A. Tuffreau, A. V. Munaut, J. J. Puisségur et J. Sommé, étude en cours). Cette observation rejoint celles de V. Commont (1909) à Montières. Dans le Nord de la France, les basses terrasses de la Scarpe (A. Tuffreau et al., 1978) et de la Canche (A. Tuffreau et J. Zuate Y Zuber, 1975) sont également antérieures au Pléistocène supérieur.

La datation des formations fluviatiles de la moyenne terrasse du bassin de la Somme est plus délicate à établir en raison de la relative pauvreté de la couverture loessique qui semble comprendre au moins deux paléosols de type interglaciaire antérieurs à l'Eémien.

La récente table ronde de Dijon consacrée aux „Problèmes de stratigraphie du Quaternaire en France et dans les pays limitrophes" (1978) a montré la fragilité des systèmes chronostratigraphiques alpin et nordique pour les périodes antérieures au dernier interglaciaire. Il est donc vain, dans le stade actuel des recherches, de proposer une datation précise de la moyenne terrasse de la Somme qui appartient à une phase moyenne du Pléistocène moyen.

Aucune industrie de type acheuléen n'est connue dans le complexe cromérien (début du Pléistocène moyen) auquel pourrait appartenir la marne blanche d'Abbeville. La haute terrasse d'Abbeville, qui contient les plus anciennes industries acheuléennes, lui est postérieure.

C. LES DONNÉES PALÉCOLOGIQUES

Les données concernant l'environnement des hommes qui ont fabriqué les différentes industries acheuléennes sont rares et de différente nature (lithostratigraphiques, faunistiques, palynologiques).

1. Les données concernant le milieu physique

Il apparait tout d'abord, qu'en d'hors de l'Atelier Commont, aucune industrie lithique n'est conservée archéologiquement en place dans des dépôts loessiques. Les artefacts proviennent de cailloutis qui ont raviné d'anciens sols de type interglaciaire ou des Nassboden (Beaumetz-les-Loges). Les conditions climatiques qui ont causé la mise en place du cailloutis ne peuvent donc nous renseigner sur l'environnement du gisement lorsque l'industrie lithique a été abandonnée avant son remaniement ultérieur.

Dans les dépôts fluviatiles, les industries conservées dans les cailloutis de terrasse peuvent être en position secondaire ou plus ou moins en place comme c'est le cas pour l'Atelier de Cagny-la-Garenne où les artefacts, généralement très frais, proviennent de la masse du cailloutis constitué d'apports latéraux périglaciaires.

Les artefacts contenus dans une sédimentation fluviatile fine, du type de celle du gisement de Biache, semblent avoir été abandonnés lors de phases climatiques de type interstadiaire à interglacaire.

2. Les données faunistiques

Les restes de grande faune trouvés dans les cailloutis de terrasse n'ont pas une signification climatique précise car il s'agit souvent de vestiges remaniés, en position secondaire. Il n'en est pas de même pour ceux trouvés dans les séquences fluviatiles fines. Ils peuvent provenir d'animaux chassés par les hommes ou ayant vécu dans le même environnement. Il est souvent difficile en l'absence d'autres données d'apprécier la signification climatique de cette faune. A l'Atelier Commont, elle comprend du grand cheval, du bovidé également assez grand et de *l'elephas antiquus*. La série la plus complète, rigoureusement associée à une occupation humaine, est celle de Biache. Les industries lithiques de Biache appartiennent à un Paléolithique moyen de type moustérien mais l'occupation du site durant le Pléistocène moyen est contemporaine de celle certains gisements à industrie épi-acheuléenne. La faune comprend les espèces suivantes (F. Poplin, 1978): cheval de forte taille, *Equus hydruntinus*, Rhinoceros de Merck, Bovinés, ours de petite taille, sanglier, cerf élaphe, chevreuil, mégacéros. L'occupation archéologique de Biache correspond à un complexe d'interstades.

Les études de mollusques et de micromammifères permettent également de préciser le cadre paléocologique des occupations humaines mais seuls, jusqu'à présent, les niveaux archéologiques de Biache ont été étudiés de façon systématique (J. J. Puisségur, 1978; J. Chaline, 1978). Les recherches en cours à Cagny-Cimetière apporteront également des éléments nouveaux car les travaux anciens concernant les mollusques sont difficilement exploitables (H. Breuil, 1950) et les analyses plus récentes sont sans liens avec des vestiges en place d'une occupation humaine (F. Bourdier, J. Chaline, A. V. Munaut et J. J. Puisségur, 1974).

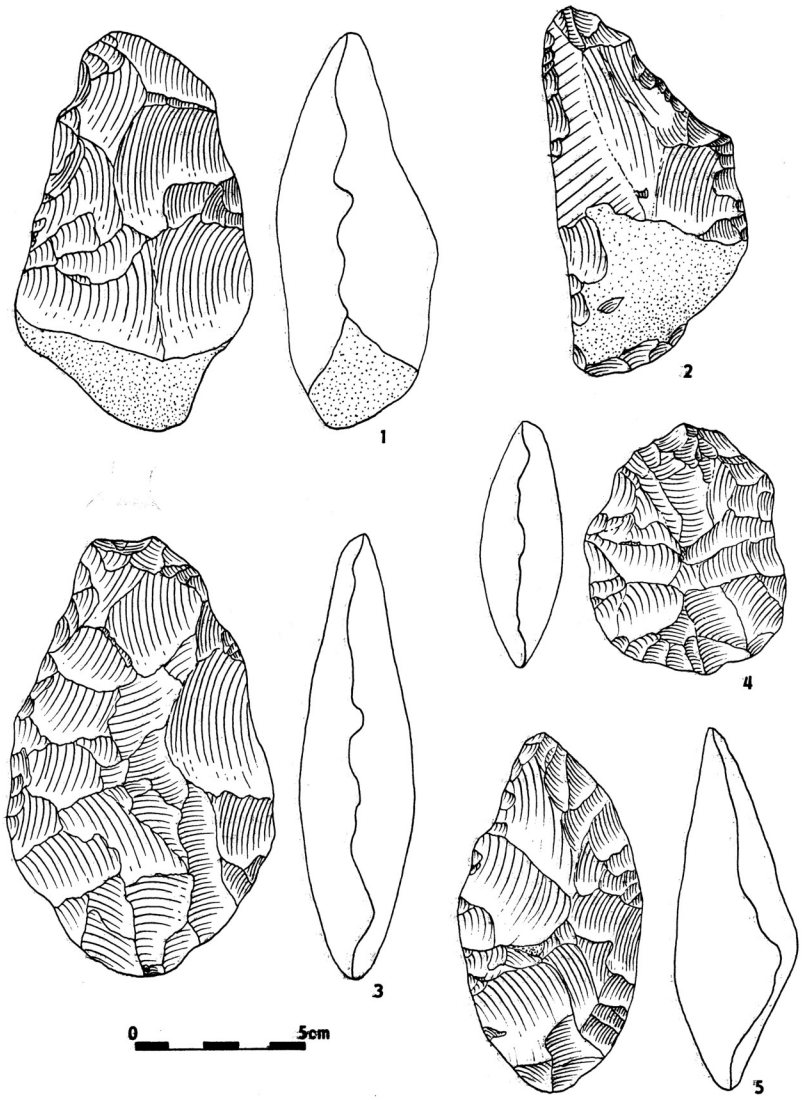

FIG. 3. *Acheuléen inférieur:* nº 1: *Abbeville, Champ de Mars (Haute terrasse), biface abbevillien;* nº 2: *Abbeville, Champ de Mars, racloir;* nº 3: *Mareuil, cailloutis de la haute terrasse, biface de l'Acheuléen inférieur;* nºs 4 *et* 5: *Saint-Acheul, rue de Boves, cailloutis de la moyenne terrasse, bifaces de l'Acheuléen inférieur.*

3. Les données palynologiques

Les sédiments du Pléistocène moyen de la France septentrionale sont pauvres en pollens. A Cagny-Cimetière, la partie supérieure des formations fluviatiles (sables et limons calcaires) s'est mise en place durant un climat froid dans un paysage peu boisé, entrecoupé par une amélioration climatique attéstée par une extension d'espèces termophiles (A. V. Munaut, 1974). Ces niveaux ont livré de l'Acheuléen (A. Tuffreau, fouilles en cours).

L'étude la plus complète concerne encore le gisement de Biache où il a été établi que, dans le secteur fouillé en 1976, l'occupation archéologique principale correspond à l'optimum climatique d'un interstade. A l'emplacement de l'occupation archéologique la plus dense, le pourcentage des arbres est moins élevé qu'à la périphérie (A. V. Munaut, 1978).

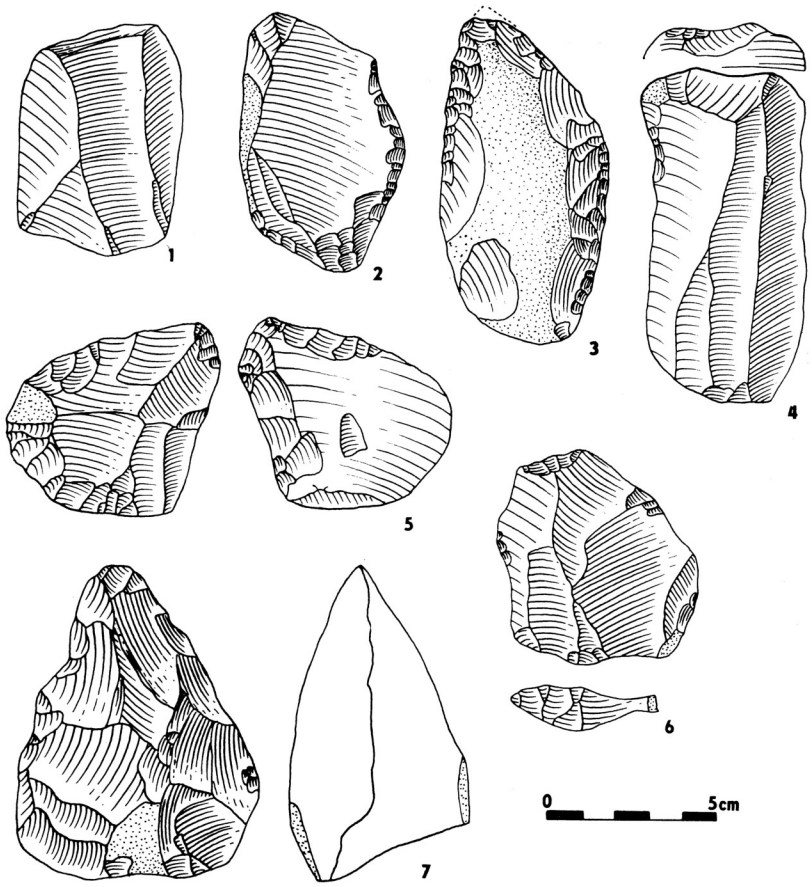

FIG. 4. *Cagny-laGarenne, cailloutis de la moyenne terrasse de l'Avre. Acheuléen:* nº 1: *éclat levallois;* nº 2: *racloir simple;* nº 3: *racloir convergent;* nº 4: *encoche en bout;* nº 5: *racloir déjeté;* nº 6: *éclat tronqué;* nº 7: *biface amygdaloïde court.*

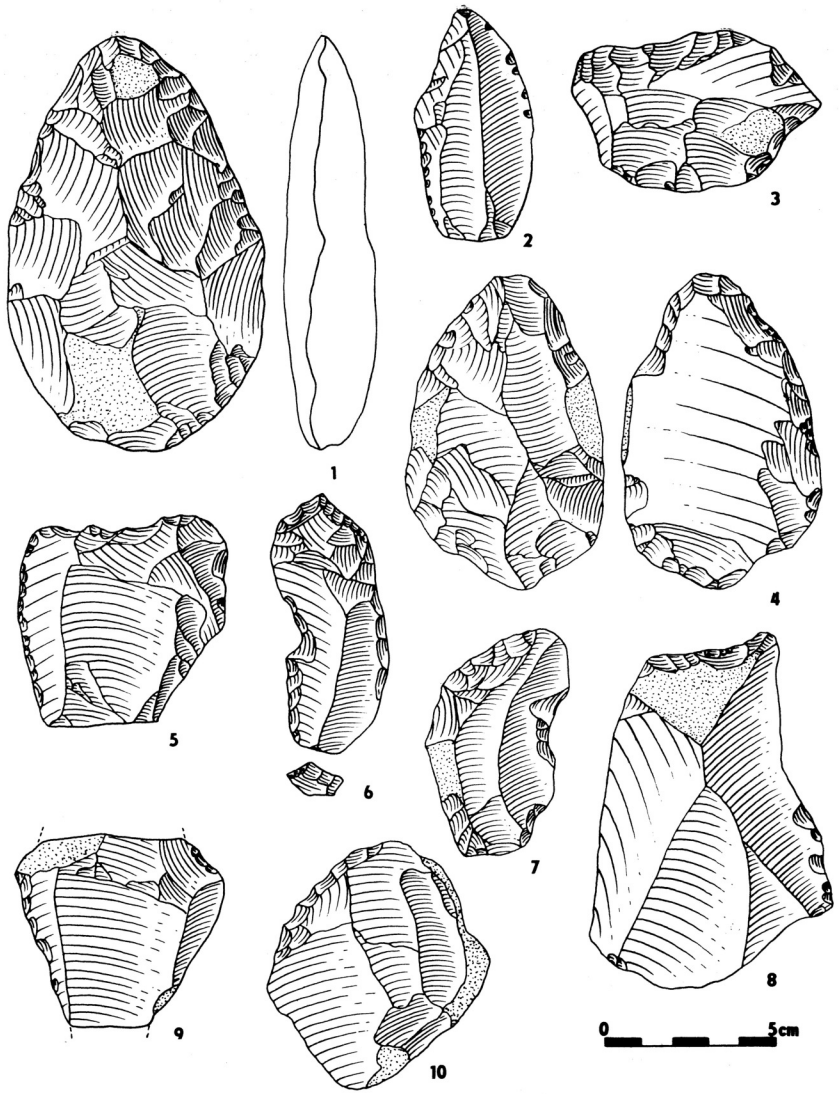

FIG. 5. *Saint-Acheul, rue de Boves, cailloutis de la moyenne terrasse, Acheuléen:* n° 1: *biface cordiforme allongé;* n° 2: *éclat levallois à retouches irrégulières;* n° 3: *racloir transversal;* n° 4: *racloir à retouche biface;* n° 5: *denticulé;* n° 6: *racloir et encoche;* n°s 7 et 9: *racloirs doubles;* n° 8: *éclat tronqué;* n° 10: *racloir simple.*

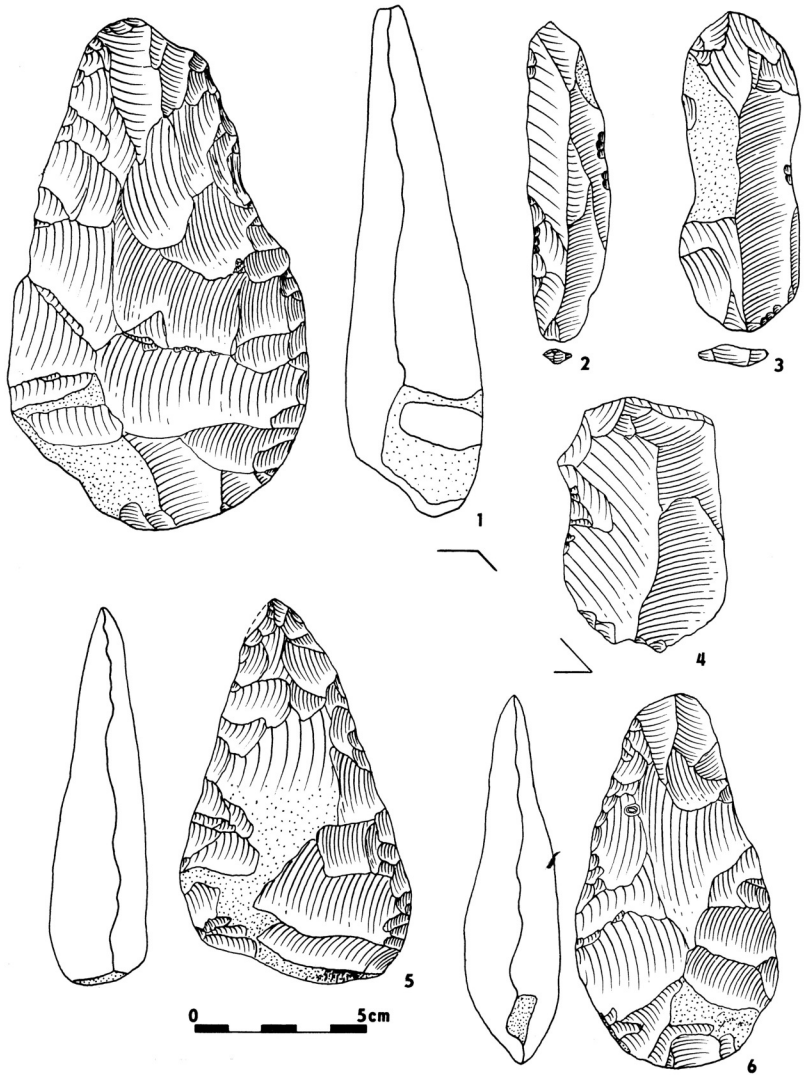

FIG. 6. *Epi-Acheuléen de la basse terrasse de Montières:* n° 1: *biface amygdaloïde;* n°s 2 et 3: *lames;* n° 4: *éclat levallois. Acheuléen de Mareuil (loess anciens):* n° 5: *biface lancéolé;* n° 6: *biface amygdaloïde.*

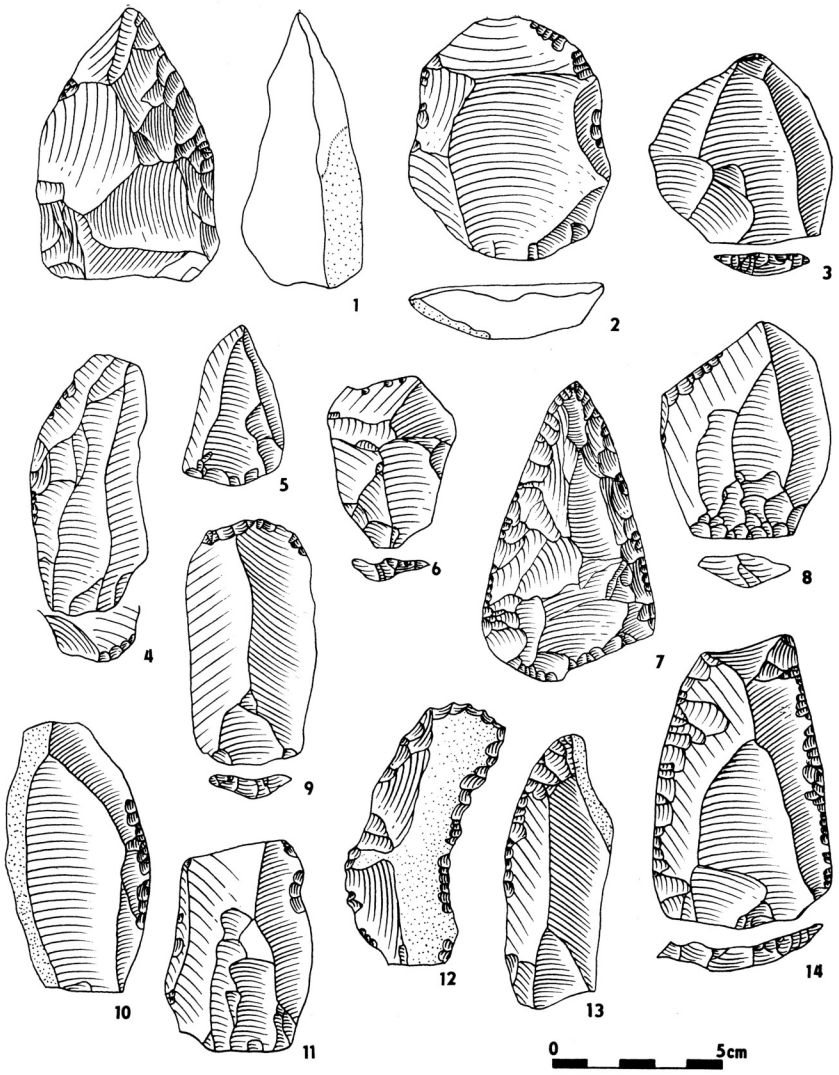

FIG. 7. *Epi-Acheuléen du gisement des Osiers à Bapaume:* n° 1: *biface amygdaloïde;* n° 2: *nucleus levallois;* n°s 3 *et* 6: *éclats levallois;* n° 4: *lame levallois;* n° 5: *pointe levallois;* n° 7: *pointe moustérienne;* n°s 8, 10 *et* 13: *racloirs simples;* n° 9: *grattoir;* n° 11: *encoche;* n°s 12 et 14: *racloirs doubles.*

Il apparait donc l'après les rares données en notre possession, que durant la deuxième partie du Pléistocène moyen les chasseurs paléolithiques fréquentèrent la France septentrionale durant les épisodes climatiques tempérés ou modérèment froids. Il n'est pas certain que les indications concernant un climat froid plus ou moins associées à des artefacts (Cagny-la Garenne, apports de cailloutis d'origine périglaciaire dans l'Atelier acheuléen; Cagny-Cimetière, partie supérieure de la séquence fluviatile) prouvent que la région fut fréquentée durant les dégrations climatiques car de multiples améliorations de durée assez courte ont pu ne pas laisser de traces alors que les industries lithiques nous sont parvenues.

L'examen de la répartition des gisements acheuléens révèle que le choix des sites n'est pas aléatoire mais qu'il existe une préférence pour les berges des cours d'eau (voies de passage, gibier plus abondant, présence de silex dans les alluvions) et les sites abrités (versants tournés vers l'Est, sous le vent, légers thalwegs non discernables dans la topographie actuelle).

III. — LES DIFFERENTES INDUSTRIES ACHEULEENNES

A. LES PLUS ANCIENNES INDUSTRIES DE L'ACHEULÉEN

Les formations fluviatiles de la basse vallée de la Somme, clàssées dans la „haute terrasse" (R. Agache, F. Bourdier et R. Petit, 1963) ont livré les plus anciennnes pièce acheuléennes (Moulin-Quignon, Saint-Gilles à Abbeville; Mareuil). Les bifaces amygdaloïdes et des limandes sont nombreux, mèlés dans les cailloutis à des bifaces de type abbevillien (pièces grossières à grands enlèvements) qui ont été attribués à une industrie originale, l'„Abbevillien" (H. Breuil et H. Kelley, 1954; F. Bordes, 1968). Son origine stratigraphique serait la „marne blanche", située entre le cailloutis soliflué de la très haute terrasse et celui de la haute terrasse. La macrofaune trouvée dans la „marne blanche" (V. Commont, 1910) remonterait à une plase ancienne du Pleistocène moyen. Il est toutefois impossible de donner une définition typologique rigoureuse de cet Abbevillien, uniquement connu par des bifaces dont l'origine stratigraphique n'est jamais certaine. Il est donc difficile d'en maintenir l'individualité. L'„Abbevillien" pourrait appartenir à l'un des premiers stades de l'Acheuléen.

Des bifaces d'un Acheuléen inférieur sont également connus à Montières où ils ont été trouves dans les cailloutis situés entré les nappes de la très haute terrasse et de la moyenne terrasse. A Saint-Acheul, l'Acheuléen inférieur n'est attesté que par des pièces isolées provenant du cailloutis de la moyenne terrasse.

La notion d'„Acheuléen inférieur" demeure donc confuse. Seule la morphologie des bifaces est connue dans la mesure où il est possible de les individualiser. Il s'agit de limandes, d'amygdaloïdes courts et de pièces à talon cortical réservé et à arêtes très sinueuses. L'outillage sur éclat demeure inconnu hormis celui du niveau inférieur de la rue de Cagny à Saint-Acheul (V. Commont, 1908) où ont été recueillis des éclats à retouches irrégulières, des grattoirs et des racloirs frustes associés à des bifaces grossiers à talon réservé. Toutefois, cette série trouvée à la base du complexe fluviatile de la moyenne terrasse pourrait appartenir à un Acheuléen moyen.

B. L'ACHEULÉEN DE LA MOYENNE TERRASSE DU BASSIN DE LA SOMME

Cet Acheuléen constitue, dans la France septentrionale, l'Acheuléen au sens strict dans la mesure où les stades antérieurs demeurent très mal connus.

Les séries sont assez nombreuses et proviennent parfois de fouilles (Atelier Commont à Saint-Acheul, fouilles en cours de Cagny-Cimetière). L'outillage sur éclat est assez abondant et varié dans les séries qui ont été soigneusement ramassées. A Cagny-la-Garenne, toute la gamme des outils que l'on retrouve au Paléolithique moyen est déjà présente: racloirs, encoches, denticulés, outils de type paléolithique supérieur. (A. Tuffreau, 1978). Hormis quelques pièces exceptionnelles, l'outillage sur éclat de cet Acheuléen semble marqué par une absence de standardisation des outils dont les retouches sont souvent irrégulières et une morphologie incertaine ce qui rend difficile tout classement typologique rigoureux.

Le débitage levallois est présent mais demeure rare, à Cagny-la-Garenne notamment à Cagny-Cimetière et à Saint-Acheul, rue de Boves. Il est obtenu à partir de véritables nucleus et parfois de bifaces dont la partie proximale a servi pour l'enlèvement d'un éclat de forme prédéterminée. Les pointes levallois sont cependant encore inconnues.

Les bifaces sont abondants mais il est difficile d'en apprécier le pourcentage réel. Les formes allongées dominent nettement à Cagny-Cimetière à Cagny-la-Garenne. Par contre, dans le niveau supérieur de la rue de Cagny (Saint-Acheul) situé à la base des loess anciens, juste au dessus du complexe fluviatile, les limandes prédominent. L'industrie de l'Atelier Commont, trouvée dans le même contexte stratigraphique rappelle par ses bifaces l'Atelier de Cagny-la-Garenne mais l'outillage sur éclat (F. Bordes et P. Fitte, 1953) diffère sensiblement. Les supports sont des éclats épais à angle d'éclatement très ouvert. Le débitage levallois est inconnu. Les retouches sont en majorité écailleuses. L'industrie de Mareuil (base des loess anciens) semble assez proche de celle de l'Atelier Commont.

L'Acheuléen *sensu stricto* est donc diversifié dans la répartition de ses outils, bifaces ou sur éclat, et dans son débitage. Certaines industries voient apparaitre le débitage levallois mais l'abondance des bifaces et la faible standardisation des outils sur éclat rattachent encore l'Acheuléen au stade du Paléolithique inférieur.

C. LES SURVIVANCES ACHEULÉENNES DANS LE PALÉOLITHIQUE MOYEN

Les industries acheuléennes perdurent à la fin du Pléistocène moyen après l'Acheuléen de la moyenne terrasse de la Somme. Elles présentent alors toutes un net faciès levalloisien et appartiennent à la phase antéweichséliénne du Paléolithique moyen.

1. L'Acheuléen supérieur

L'Acheuléen supérieur comprend d'assez nombreux bifaces mais la valeur de leur pourcentage a été exagérée par les conditions de récolte lorsqu'il s'agit de collections anciennes. La seule série recueillie dans d'assez bonnes conditions bien que provenant de ramassages dans une briqueterie est celle de Vimy. Les bifaces sont abondants (IB ess. = 24, 57, 39, 04 avec les débris) (indices de F. Bordes, 1950b). Plus de la moitié d'entre eux sont des amygdaloïdes, puis viennent les lancéolés (20,68 %). Les éclats levallois sont nombreux et la répartition de l'outillage retouché est marquée par l'importance des racloirs (IR ess. = 40, 82). Les denticulés (IV ess. = 13, 85) et les encoches (13,10 %), en pourcentage moyen, dominent les outils de type paléolithique supérieur aux rares couteaux à dos retouché.

2. L'Epi-Acheuléen

Beaucoup de séries antéweichséliennes du Paléolithique moyen ne comprennent que de très rares bifaces. Elles peuvent être classées dans un Epi-Acheuléen. En raison du faible nombre de séries provenant de fouilles modernes, il est difficile d'apprécier quels sont les rapports de ces industries épi-acheuléennes avec celles du Moustérien antéweichsélien (Biache; Champvoisy; Beaumetz-les-Loges, série lustrée).

Les séries les plus représentatives de l'Epi-Acheuléen sont celles du gisement des Osiers à Bapaume (A. Tuffreau, 1976a) (fig. 7). Le pourcentage des bifaces est insignifiant (série B2, IB ess. = 0,83). L'outillage retouché comprend des racloirs en pourcentage moyen (IR ess. = 35), typologiquement variés, d'assez nombreux denticulés et encoches ainsi que des outils de type paléolithique supérieur. Le faciés levalloisien est très marqué (IL ty réel = = 56, 56).

Cet Epi-Acheuléen se compose aussi de séries aux caractéristiques typologiques assez différentes comme celle qui provient de la partie supérieure du complexe fluviatile de la basse terrasse dite de IOm à Montières (fig. 6). Malheureusement, cette série provient de recherches anciennes. Le débitage est fortement laminaire et les denticulés sont nombreux parmi les outils sur éclat. D'autres séries épi-acheuléennes possèdent également de nombreuses lames comme celles de Moru où des lames très allongées à dos abattu sont présentes.

IV. — CONCLUSION

Les premières industries acheuléennes ne sont représentées que par des pièces isolées, presque exclusivement des bifaces, aux formes déjà assez variées (limandes, amygdaloïdes, ficrons), provenant du cailloutis de la haute terrasse de la Somme. Il est difficile d'apprécier les rapports entre ces pièces et les bifaces „abbevilliens" qui pourraient également appartenir à une phase ancienne de l'Acheuléen. Ces industries, encore fort mal connues, remontent au début du Pléistocène moyen.

L'Acheuléen classique est surtout présent dans la bassin de la Somme où il est conservé dans le complexe fluviatile de la moyenne terrasse ou à la partie inférieure de sa couverture loessique qui comprend plusieurs paléosols de rang interglaciaire. Les bifaces sont assez abondants et la répartition de leurs types varient selon les séries. L'outillage sur éclat est assez diversifié mais les types d'outils ne sont pas standardisés. Le débitage levallois apparait dans certaines séries, annonçant ainsi les débuts du Paléolithique moyen. Toutefois, cet Acheuléen, qui comprend des industries techniquement et typologiquement différentes appartient encore au Paléolithique inférieur.

A la fin du Pléistocène moyen se développent de nombreuses industries de faciès levalloisien de la phase antéweichsélienne du Paléolithique moyen. Certaines industries (Acheuléen supérieur) ont gardé de nombreux bifaces acheuléens mais ceux-ci tendent à devenir rares (Epi-Acheuléen) et même disparaissent dans des industries appartenant déjà au complexe moustérien.

Ainsi, l'Acheuléen classique disparait durant une phase assez ancienne du Pléistocène moyen, remplacé par des industries de faciès levalloisien. Ses origines demeurent encore mal connues.

BIBLIOGRAPHIE

AGACHE R., BOURDIER F. et PETIT R., 1963: Le Quaternaire de la basse Somme: tentative de sytnhèse. *Bull. Soc. Géol. Fr.*, (7), V:422—442, 16 fig.

BORDES F., 1950a: L'évolution buissonnante des industries en Europe occidentale. Considérations théoriques sur le Paléolithique ancien et moyen. *L'Anthr.*, 54: 393—420.

BORDES F., 1950b: Principes d'une méthode d'étude des techniques et de la typologie du Paléolithique ancien et moyen. *L'Anthr.*, 54: 19—34.

BORDES F., 1954: Les limons quaternaires du bassin de la Seine. *Arch Inst. Paléont. hum.*, 26: 472 p.

BORDES F., 1968: *Le Paléolithique dans le Monde.* Paris, 256 p.

BORDES F. et FITTE P., 1949: Contribution à l'étude des limons et de leurs industries primitives. La briqueterie d'Allonne (Oise). *Bull. Soc. Préhist. Fr.*, 46: 52—63.

BORDES F. et FITTE P., 1953: L'Atelier Commont. *L'Anthr.*, 57: 1—45.

BOURDIER F., 1967: *Préhistoire de France.* Paris, 412 p.

BOURDIER F., 1969: Excursion dans le bassin de Paris de l'Association internationale pour l'Étude du Quaternaire du 18 au 24 août 1969. *Bull. Inform. Géol. Bassin de Paris*, 21: 169—220.

BOURDIER F., CHALINE J., MUNAUT A. V. et PUISSÉGUR J. J., 1974: Le complexe Mindelien: II — La moyenne terrasse de l'Avre. Quaternaire et Paléolithique des bassins de la Somme et de la Basse-Seine. *Bull. Ass. Fr. Et. Quatern.*, 11: 168—180.

BOUREUX M., 1972: *Contribution à l'étude du Quaternaire dans le secteur tertiaire de la valée de l'Aisne.* Thèse d'Université, Paris, 488 p.

BREUIL H., 1950: Glanes conchyologiques en France (Nord et Sud-Ouest), déterminées par A. S. Kennard. *Congr. Préhist. France*, XIIIe session, Paris: 191—240.

BREUIL H. et KELLEY, 1954: Le Paléolithique ancien: Abbevillien, Clactonien, Acheuléen. Les grandes civilisations préhistoriques de la France. *Bull. Soc. Préhist. Fr.*, 51: 9—26.

CHALINE J., 1978: Les rongeurs de Biache-Saint-Vaast (Pas-de-Calais) et leurs implications stratigraphiques et climatiques. *Bull. Ass. Fr. Ét. Quatern.*, 15: 44—46.

COMMONT V., 1908: Les industries de l'ancien Saint-Acheul. *L'Anthr.*, 29: 527—572.

COMMONT V., 1909: Saint-Acheul et Montières. Notes de Géologie, de Paléontologie et de Préhistoire. *Mém. Soc. Géol. Nord*, 6 (3): 68.

COMMONT V., 1910: Excursion de la Société géologique du Nord et de la Faculté des Sciences de Lille à Abbeville le 11 juin 1910. *Ann. Soc. Géol. Nord*, 39: 249—293.

COMMONT V., 1912: Note sur le Quaternaire du Nord de la France, de la vallée du Rhin et de la Belgique. *Ann. Soc. Géol. Nord*, 41: 12—59.

MORTILLET, G. de, 1872: Classification des diverses périodes de l'âge de la pierre. *Congr. Inter. Anthr. Arch. Prehist.*, 6e session, p. 442—444.

MUNAUT A. V., 1974: Les analyses palynologiques de la moyenne terrasse de Cagny-Cimetière (Somme). Quaternaire et Paléolithique des bassins de la Somme et de la Basse-Seine. *Bull. Ass. Fr. Et. Quatern.*, 11: 181—185.

MUNAUT A. V., 1978: Première étude palynologique du gisement paléolithique de Biache-Saint-Vaast (Pas-de-Calais). *Bull. Ass. Fr. Et. Quatern.*, 15: 35—37.

PATTE E., 1937: Le Quaternaire de la vallée de l'Aisne. *Mém. Soc. Géol. Fr.*, n. s. 14, fasc. 4, mém. 32, 48 p.

PATTE E., 1967: La basse terrasse de Sempigny (Oise): ses industries osseuses et lithiques, sa faune. *L'Anthr.*, 71: 401—434.

POPLIN F., 1978: Aperçu sur la grande faune pléistocène du gisement paléolithique de Biache-Saint-Vaast (Pas-de-Calais). *Bull. Ass. Fr. Et. Quatern.*, 15: 60—65.

PUISSÉGUR J. J., 1978: Analyse malacologique du gisement paléolithique de Biache-Saint-Vaast (Pas-de-Calais). *Bull. Ass. Fr. Et. Quatern.*, 15: 38—43.

SOMMÉ J., 1976: Les limons quaternaires dans les plaines du Nord. *La Préhistoire française*, 1: 173—176.

SOMMÉ J. et TUFFREAU A., 1976: Le gisement acheuléen supérieur de Vimy (Pas-de-Calais). Livret-guide de l'excursion AIO. *IXe Congr. U.I.S.P.P.*, p. 191—194.

TUFFREAU A., 1976a: Les fouilles du gisement acheuléen supérieur des Osiers à Bapaume (Pas-de-Calais). *Bull. Soc. Préhist. Fr.*, 73: 231—243

TUFFREAU A., 1976b: Les civilisations du Paléolithique inférieur en Artois et dans le Cambrésis. *La Préhistoire française*, 1: 964—970.

TUFFREAU A., 1978: Les industries acheuléennes de Cagny-la-Garenne (Somme). *L'Anthr.*, 82: 37—60.

TUFFREAU A., 1979: Les débuts du Paléolithique moyen dans la France septentrionale. *Bull. Soc. Préhist. Fr.*, 76: 140—142.

TUFFREAU A., CHALINE J., MUNAUT A. V., PININGRE J. F., POPLIN F., PUISSÉGUR J. J., SOMMÉ J. et VANDERMEERSCH B., 1978: Premiers résultats de l'étude du gisement paléolithique de Biache-Saint-Vaast (Pasède-Calais). *C. R. Acad. Sc. Paris*, 286, D. 6: 457—459.

TUFFREAU A., SOMMÉ J. CHALINE J., MUNAUT A. V., PININGRE J. F., POPLIN F., PUISSÉGUR J. J. et VANDERMEERSCH B., 1977: Der altpaläolithische Fundplatz Biache-Saint-Vaast (Nordfrankreich). *Archäologisches Korrespondenzblatt*, 7: 1—7.

TUFFREAU A. et ZUATE Y ZUBER J., 1975: La terrasse fluviatile de Bagarre (Etaples, Pas-de-Calais) et ses industries; note préliminaire. *Bull. Soc. Préhist. Fr.*, 72: 229—235.

Dr. Alain Tuffreau
Centre National de la Recherche Scientifique
E.R.A. 423 et R.C.P. 539
Musée des Antiquités Nationales B.P. 30
78103 Saint-Germain-en-Laye, France